

# Avis public

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, directrice générale, de la Municipalité du Village de Tadoussac, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal le 12 juillet à 19 h au 286, rue de la Falaise, à Tadoussac.**

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

## **DÉROGATION MINEURE** **DM2021-004**

### **Nature et effets :**

- Demande de dérogation à l'article 7.2.4, 6° du Règlement 253 relatif au zonage.
- Demande à ce que :
  - o le garage détaché puisse avoir une superficie de 35.6 mètres carrés représentant 53.2% de la superficie du bâtiment principal alors que le règlement prescrit un maximum de 50% la superficie du bâtiment principal.

### **Identification du site concerné :**

- Lot 6 034 646 du cadastre du Québec
- Matricule 6334 64 2662 00 0000
- Propriétaire : Perrine Launay et Serge Marquis
- Adresse : 310, rue Dupont-Gravé

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

**DONNÉ à Tadoussac ce 22<sup>ème</sup> jour de juin 2021**

Marie-Claude Guérin  
Directrice générale et secrétaire trésorière

